

Image not found or type unknown



Réunion de travail : sont-elles rémunérées ?

Par **zohee**, le **06/01/2010** à **10:14**

Bonjour, rn rn je travaille comme vendeuse dans un commerce alimentaire. Lors de réunion de travail, je voudrais savoir si il est possible de demander à ce que les heures soient rémunérées ou récupérées. rn Les réunions ont lieu le soir, en dehors de ma journée de travail. Merci